



Peut-on stopper un leasing en cours de contrat et comment?

Par **mmcc**, le **17/03/2013** à **10:55**

BonjourrrrrJ'ai souscrit a un leasing pour une voiture en 2010.rnLe leasing s'arrete en 2015 et l'option achat s'eleve a 3988€rnLe kilometrage dans le contrat est plafonné a 60000kms et la voiture arrive à ce kilometrage...rrrrJe souhaite investir dans l'immobilier et dans tous les cas je ne pourrais pas l'acheter.rnJe cherche au plus vite à la rendre ou à faire un transfert de locataire pour la société de Leasing.rrrrPar contre impossible d'obtenir des informations auprès du concessionnaire ou du service client de la société de leasing concernant ce plafonnement de kilométrage...rrrrDans quel cas le supplément tarifaire a cause du depassement des 60 000kms est-il a payer?rrrrJe suis perdue!!! Aidez moi SVPrrrrMerci d'avance. MMCC